



22 MARS 2018

Adresse de la CGT aux citoyen·ne·s et aux usager·e·s des services publics et de la Fonction publique

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DU PROGRÈS SOCIAL !

Santé, petite enfance, prise en charge de la perte d'autonomie, éducation, recherche, formation professionnelle, agriculture, environnement et transition écologique, action sociale, logement, culture, sécurité et justice, défense, protection des populations et des salarié·e·s, aménagement des territoires, luttés contre toutes les formes de criminalité économique, fiscale et financière...

Autant de droits et de besoins fondamentaux qui nécessitent le développement des missions et des politiques publiques.

Pourtant, avec le chantier « Action Publique 2022 », Macron, son gouvernement et sa majorité parlementaire entendent les abandonner, les privatiser, les déléguer à des opérateurs privés animés par la recherche du profit et de la rentabilité.

A l'opposé de telles orientations, une autre conception des services publics est possible et nécessaire, pour en faire des outils au service de l'émancipation humaine, d'une autre logique de développement, de la démocratie en faisant vivre les valeurs d'égalité, de fraternité, de liberté.

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE DISPOSANT DES MOYENS BUDGÉTAIRES SUFFISANTS ET PÉRENNES !

Loin d'être un coût dès lors qu'elle participe à la satisfaction de l'intérêt général, au développement économique et social, la dépense publique est un investissement nécessaire pour permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de vivre dans des conditions décentes.

Pourtant, avec « Action Publique 2022 », les pouvoirs publics entendent nous condamner à l'austérité à vie en diminuant d'au moins 60 milliards d'euros la dépense publique, socialement utile.

Une telle politique conduit à toujours moins de politiques publiques, moins de services publics de proximité implantés sur l'ensemble du territoire national, moins d'emplois publics alors que les besoins des citoyen·ne·s et des usager·e·s sont criants.

Dans le même temps, force est de constater que les milliards d'euros alloués aux entreprises et aux classes sociales les plus fortunées, au titre des exonérations et des allègements des cotisations sociales et des impôts, sont sans effet pour les créations d'emplois, l'augmentation du pouvoir d'achat, la réduction des inégalités et de la précarité.

A l'opposé de telles orientations, il y a besoin de réhabiliter et de réorienter la dépense publique, au service de toutes et tous, actifs, jeunes et retraités.

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE DOTÉE DES EMPLOIS NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS PUBLIQUES !

Contrairement à ce qu'affirment les médias dominants, la France ne détient pas le record de l'emploi public. Avec 5,41 millions de personnes travaillant dans la Fonction publique, son taux d'administration, de 90 emplois pour 1000 habitants, la place dans la moyenne haute des pays industrialisés, devant le Royaume-Uni et les Etats-Unis, mais bien en deçà des pays scandinaves – 159 emplois pour 1000 habitants en Norvège, par exemple. Sur les vingt dernières années, les effectifs de la Fonction publique sont passés de 18,8 à... 18,9 % de la population active alors que la population totale a augmenté de manière conséquente. Il est faux d'affirmer que les effectifs de la Fonction publique ne cesseraient d'exploser et seraient devenus insupportables dans les dépenses publiques.

Pourtant, alors que les personnels d'innombrables services publics n'arrivent plus ou difficilement à faire face à leurs tâches de travail



quotidiennes, au détriment de l'effectivité et de la qualité du service public rendu, le gouvernement veut supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires.

Pire encore, alors que la précarité atteint des sommets dans la Fonction publique, avec 1 million de personnes, soit 20 % des effectifs, qui sont recrutés sous contrat et ne sont donc pas des fonctionnaires, le gouvernement annonce plus de recrutements de non-titulaires.

Enfin, à l'image des ruptures conventionnelles collectives introduites dans la loi Travail, il veut organiser un plan social dans la Fonction publique avec un plan de départs volontaires...

La qualité et la continuité des services publics auxquels les citoyen-ne-s et les usager-e-s ont droit appellent à des créations d'emplois dans de nombreux services. La justice sociale et la dignité appellent à mettre fin à la précarité que subissent des centaines de milliers d'agents.

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE ASSISE SUR LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES !

Pour Macron, son gouvernement et sa majorité, le monde du travail ne serait constitué que de privilégiés.

Privilégiés, les salariés qui relèvent du Code du travail ! Privilégiés, les fonctionnaires qui

relèvent du statut général des fonctionnaires !

Dans le prolongement des attaques portées contre le Code du travail, le gouvernement veut aussi liquider le statut des fonctionnaires.

Fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité, le statut est avant tout une garantie pour les citoyen-ne-s et les usager-e-s des services publics et de la Fonction publique.

Il s'agit de permettre aux fonctionnaires de rendre un service public de manière neutre et impartiale en les mettant à l'abri des pressions politiques, patronales, économiques, financières, ... , y compris en leur permettant de refuser d'exercer un ordre contraire à la loi.

Contrairement aux objectifs poursuivis par les pouvoirs publics, il y a besoin de réaffirmer et de consolider le statut des fonctionnaires, sans lequel il ne saurait y avoir une Fonction publique qui place la citoyenneté et la démocratie au cœur de ses ambitions.

Enfin, plutôt que d'opposer sans cesse les fonctionnaires et les salariés du secteur privé, il convient d'élever le niveau des droits et des garanties pour toutes et tous, y compris au nom du principe d'égalité et de solidarité de l'ensemble du monde du travail. La précarité généralisée, ce n'est pas la modernité !

LES SERVICES PUBLICS, LA FONCTION PUBLIQUE SONT LE BIEN COMMUN DES CITOYEN-N-E-S ET DES USAGER-E-S ! C'EST ENSEMBLE QU'IL NOUS FAUT LES DÉFENDRE ET LES DÉVELOPPER AU SERVICE DE L'HUMAIN, DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉGALITÉ ET DE LA JUSTICE !

C'EST DANS CE SENS QUE LA CGT FONCTION PUBLIQUE VOUS APPELLE À PARTICIPER À TOUTES LES INITIATIVES, MOBILISATIONS ET MANIFESTATIONS QUI SERONT ORGANISÉES DANS CE SENS, LE 22 MARS PROCHAIN ET AU-DELÀ.

Montreuil, le 10 mars 2018